



HAL
open science

Trouvailles archéologiques dans la Saône à Anse (Rhône) et aux abords de Chalon

Louis Armand-Calliat

► **To cite this version:**

Louis Armand-Calliat. Trouvailles archéologiques dans la Saône à Anse (Rhône) et aux abords de Chalon. *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1957, 15 (1), pp.128-144. <10.3406/galia.1957.1492>. <hal-01923724>

HAL Id: hal-01923724

<https://hal.science/hal-01923724v1>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

des survivances hallstattiennes ont persisté jusqu'à l'époque gallo-romaine dans l'Ouest du département. Elle est plus souvent noire ou grise, ornée de casiers hachurés empreints⁶⁶ ou d'ondulations exécutées au peigne, soit sur le col, soit sur la panse (fig. 8, 16, 25, 28). Une variante est l'impression à la molette de minuscules triangles, de rectangles, de

orangé très fine, peu cuite, et recouverts d'un engobe blanc très fragile⁶⁸.

Georges CHARBONNEAU.

TROUVAILLES ARCHÉOLOGIQUES
DANS LA SAÔNE A ANSE (RHÔNE)
ET AUX ABORDS DE CHALON

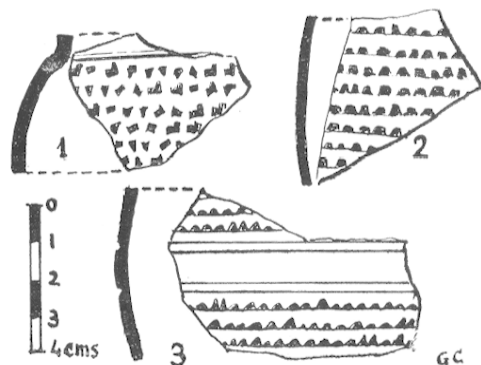


Fig. 9. -- Céramique gallo-romaine précoce, grise (nos 2 et 3) et noire (no 1).

ronds ou de signes irréguliers en creux (fig. 9, 1, 2, 3), sur des vases en terre grise ou noire très bien cuite⁶⁷. Quant aux cruches, nous n'en avons trouvé que peu de fragments. Ils sont tous en terre beige

Depuis plusieurs années, les dragages de la Saône ont provoqué, çà et là, des découvertes archéologiques assez nombreuses entre Lyon et Verdun. Malheureusement la surveillance en est restée plus d'une fois difficile, le commerce clandestin des antiquités cherchant trop souvent à s'emparer des objets mis au jour, sans crainte de fausser les indications de provenance et de priver les collections publiques des documents auxquels elles auraient droit. Grâce à la bonne volonté de quelques riverains, il nous sera possible d'examiner ici des trouvailles faites en deux points de la même voie fluviale : à *Anse*, près de Villefranche et à *Gergy* en amont de Chalon. Comme l'analyse du matériel recueilli de part et d'autre conduit, en gros, aux mêmes conclusions, il

pp. 220-230 ; *La Région du Centre*, n° 177, 1937, pp. 50-54 ; J. LASSUS, *Gallia*, I, 1943, p. 82-91 ; J.-J. HATT, *ibid.*, p. 92-124 ; M. LABROUSSE, *Gallia*, tome VI, 1948, pp. 31-95.

(66) Presque toujours le potier a passé plusieurs fois sa molette sur les empreintes, puis il a lissé par-dessus et repassé la molette en appuyant à peine, si bien qu'il est presque impossible par la suite d'identifier la molette qui a servi à faire le travail.

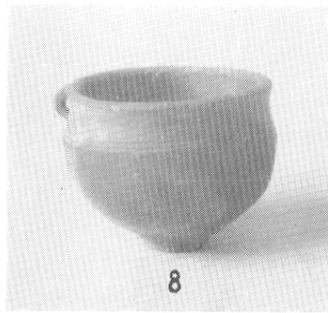
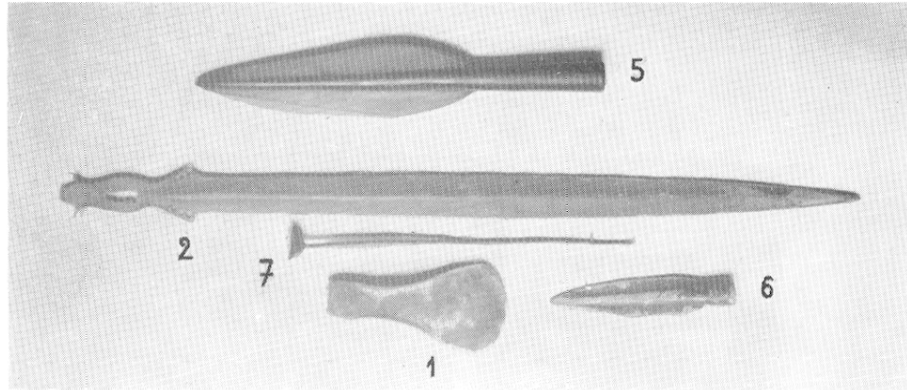
(67) J.-J. HATT, *Essai d'une comparaison entre la céramique celtique d'Aulnat sud*, etc., dans le *Bulletin Historique et scientifique de l'Auvergne*, L.XV, 1954, p. 153, fig. 11, n° 8.

(68) J'exprime ma vive gratitude à M. P.-F. FOURNIER, Directeur de la VIII^e circonscription archéologique, qui m'a encouragé et aidé de ses conseils dans cette tâche de longue haleine. Je remercie aussi mes deux fidèles collaborateurs M. E. BERTRAND, pharmacien à Herment, et M. A. FOURTON, mon gendre, pharmacien à Clermont, ainsi que les propriétaires des Puy-de-Voingt qui m'ont donné toute latitude pour fouiller leurs terres.

Ces remerciements vont en particulier à MM. Alexis DUMAS, Félix PEROL, et Raymond PASSELEIGUE, pour la commune de Voingt, et à MM. François RAUZET, Raymond LAPORTE, Georges VERNÈDE, Auguste RIEFFAT et Henri SZCZEPKOWSKY, pour la commune de Giat.

nervures divisent horizontalement la poignée. Au-dessous de celle-ci, la lame

et sur le plat. Cette arme, qui s'apparente à celles de Beynost et de Villeneuve



(Ain), offre surtout une ressemblance frappante avec celle de Chalon-sur-Saône⁴. Dans l'épée chalonnaise, en effet, la partie supérieure de la poignée ne se termine point par un bouton nettement détaché comme à Beynost et à Tarascon, mais par une simple protubérance, particularité qui tendrait peut-être à faire admettre que les deux pièces peuvent avoir sinon la même

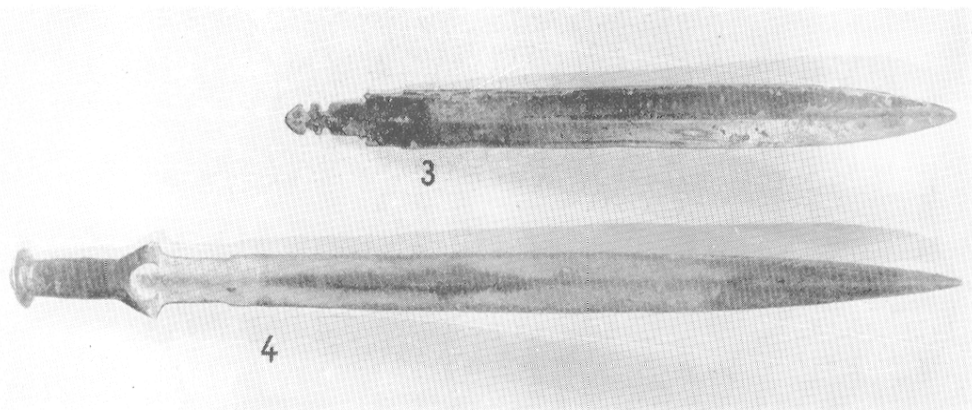


Fig. 2. — Trouvailles d'Anse (Rhône). Objets divers de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

présente des dentelures très fines et très effacées, destinée à faciliter la prise par la main du guerrier qui appuyait les doigts sur le tranchant

origine, du moins la même date précise d'exécution. D'une façon générale en

⁴ *Rev. arch. de l'Est*, 1952, p. 95 et 1954, p. 233.

tout cas, ce type nous serait venu de l'Europe centrale par le Danube et la Suisse. H. N. Savory⁵ le rattache à la grande famille de Möringen dont il a dressé un inventaire des trouvailles françaises où l'on relève les noms de Belley, Pierre-Châtel, Trévoux et Beynost, localités situées toutes dans le département de l'Ain. Il considère que la date est celle du Hallstatt A et B, alors que Déchelette classait ces glaives au Bronze IV.

5. — Grande pointe de lance en bronze (fig. 2, n° 5). Long. 0,37. Deux filets vers le bas de la douille. Cette arme est remarquable par sa conservation et surtout par ses dimensions supérieures à la moyenne, les lances trouvées en France dépassant assez rarement 30 cm. On notera cependant que le Musée de Chalon en possède une plus longue encore qui atteint près de 0,40 et qui provient de la même rivière; une autre, de la collection chalonnaise également, mesure 0,36 et sort de la Saône à Châtenoy-en-Bresse.

6. — Seconde pointe de lance en bronze (fig. 2, n° 6). Long 0,17.

7. — Épingle en bronze à tête conique dont la tige est finement côtelée à sa partie supérieure (fig. 1, n° 7). Long. 0,32. Bronze III de Déchelette.

8. — Petite tasse ou coupe à puiser en terre noire (fig. 2, n° 8). Haute de 0,05, pourvue d'une ouverture

de 0,07, elle est entièrement fabriquée à la main, sans l'aide du tour, et possède une anse ténue, modelée avec soin. Le galbe de cette poterie est peu symétrique et les doubles filets qui la cernent deux fois, au-dessous et au-dessus de la gorge ne sont pas tracés horizontalement. Comme la tasse en question relève de l'époque de Hallstatt, nous devons nous souvenir que la commune de Saint-Bernard, en face de laquelle ce vase a été dragué, recèle un important ensemble de tumulus hallstattiens avec mobilier caractéristique de la civilisation dite des Champs d'urnes, ainsi que l'a établi le professeur Kimmig⁶.

La Tène. — Cette période n'a fourni que trois pièces :

1 et 2. — Deux pointes de lance (fig. 3^a), l'une de 0,35 et l'autre de 0,22 (brisée), en raison de leur nervure centrale très accentuée et de l'aspect

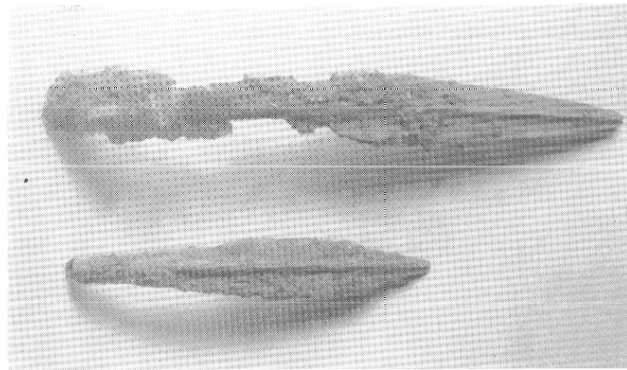


Fig. 3a. Pointes de lance de la Tène, trouvées à Ause.

du métal, appartiennent au second âge du Fer. Elles sont très atteintes par la rouille.

(5) *The sword-bearers, a reinterpretation*, dans les *Proceedings of the Prehistoric Society*, 1948, p. 163 et 171. M^{me} Christiane Lassalle a publié dans le *Bulletin des Musées Lyonnais*, 1954, p. 26-27, une bonne photographie de l'exemplaire de Vien e à pommeau concave.

(6) *Rev. arch. de l'Est*, 1952, p. 167-170. Cf. VALENTIN-SMITH, *Fouilles dans la Vallée du Formans (Ain)*, Lyon, 1888, pl. 1; CLAUDIUS SAVOYE, *Le Beaujolais préhistorique*, et DÉCHELETTE, *Manuel*, 1^{re} éd., Age du Bronze, p. 156. L'occupation du plateau de Saint-Bernard

3. — A la troisième phase de La Tène, nous classerons une assiette à bord rabattu, parfaitement intacte, en terre commune gris-clair (fig. 3^b), ayant une hauteur de 0,045, et une largeur de 0,49. Ce type est fréquent à Bibracte, Gergovie, Marloux⁷, etc.

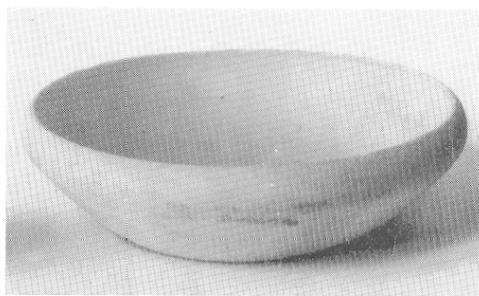


Fig. 3b. — Assiette de La Tène III, trouvée à Anse.

Époque gallo-romaine. — Les temps gallo-romains sont assez abondamment représentés :

1. — La pièce la plus importante (fig. 4) est une coupe en bronze coulé, terminée au tour, atteignant 0,19 de diamètre sur 0,053 de haut. À l'intérieur, elle montre un décor incrusté, constitué par une guirlande d'olivier, faite de deux rameaux dont les feuilles et les tiges sont en argent et les fruits en cuivre rouge. Au centre, et par conséquent tout au creux, se voit une étoile à 6 branches alternativement d'argent et de cuivre rouge. L'extérieur, moins exposé aux regards, n'a pour ornements

va du Néolithique à l'époque de La Tène; en passant par le Hallstatt de A à D (C U II à C U IV). — Dans la même région (environs de Trévoux) on connaît des tumulus de l'âge du Fer à Riotier et Château-Gaillard (CHANTRE, *Premier âge du Fer*, Lyon-Paris, 1880, p. 42).

(7) Cf. HATT, *Aperçus sur l'évolution de la céramique...* dans la *Rev. des Ét. anciennes*, t. LI, 1949, pl. VII, n° 7 et notre article sur Marloux dans *Gallia*, 1944, p. 38.

que cinq cercles concentriques placés au fond et deux autres qui ourlent la lèvre du rebord. La patine, assez épaisse et d'un beau ton verdâtre, a recouvert par malheur une partie des incrustations qu'elle rend peu distinctes aujourd'hui.

On a déjà remarqué, depuis Grivaud de la Vincelle⁸, que les ouvrages antiques de bronze incrusté d'argent sont relativement fréquents entre Chalon et Lyon. Cette technique décorative, très subtile et savante, se retrouve en particulier sur divers ustensiles retirés de la Saône. Ainsi une coupe de la collection Bidault de Grésigny, passée dans celle d'Eugène Schneider, coupe draguée près de Chalon, offrait une ornementation identique avec les deux branches d'olivier et l'étoile centrale; un plat de la même collection montrait deux dauphins aussi incrustés⁹; un pied cylindrique de statuette en bronze du Musée de Chalon est entièrement orné de feuillages d'argent; et un vase de ce Musée est non moins curieusement incrusté d'argent et de cuivre rouge¹⁰. Il nous souvient enfin d'avoir vu chez un garde de navigation, il y a une trentaine d'années, un vase trouvé aussi dans la Saône près de Chalon et sur lequel on

(8) GRIVAUD DE LA VINCELLE, *Recueil de monuments antiques*, t. II, 1817, p. 182.

(9) BIDAULT DE GRÉSIGNY, *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône*, Chalon, 1921, pl. XXXIV et XXXV. Ces deux pièces ont été trouvées un peu au sud de Chalon. Elles étaient conservées avant la guerre au Creusot dans le château de la Verrerie.

(10) Nous avons publié ce vase dans le *Catalogue... du musée de Chalon*, 1950, pl. IV, n° 398, et le piédestal dans notre *Chalonnais gallo-romain*, 1937, pl. I. Le même musée s'est enrichi dernièrement d'un bouchon de vase en bronze présentant des placages d'argent en forme de feuillages, trouvé sur les berges de la Saône près du Petit-Creusot, à Chalon même.



Fig. 4. — Coupe en bronze, incrustée d'argent et de cuivre rouge, draguée à Anse.

remarquait, tout autour, des motifs d'argent et de cuivre rouge, traités avec ce procédé qui ne semble pas avoir été très souvent employé ailleurs, pour la décoration des ustensiles, d'une façon aussi systématique, bien qu'on le remarque par exemple sur les anses de vases en bronze du Cabinet des Médailles, sans provenance précise

connue¹¹, et sur des vases du Musée des Antiquités nationales¹². En effet

(11) BABELON et BLANCHET, *Catalogue des bronzes de la Bibl. nat.*, n° 1393 (Cabinet de Sainte-Geneviève), 1394 (Cabinet de l'intendant Foucault), 1396 (sans origine aucune).

(12) S. REINACH, *Bronzes figurés*, n° 406 (Néris), 418 (Bardonis), 411 (Santenay, Côte-

il s'agit plutôt, dans ces derniers cas, d'objets d'art richement ciselés où l'incrustation ne joue qu'un rôle secondaire, alors que, pour les bronzes chalonnais, elle est unique et essentielle.

2. Un grand vase en bronze dont l'anse manque (fig. 5^a) est identique à un autre dragué près de Chalon en



Fig. 5a. — Grand vase en bronze trouvé à Anse.

1854 et exposé au Musée Denon¹³. Les deux récipients ont presque la même hauteur (0,33 à Anse et 0,31 à Chalon), le même galbe et ont pareillement perdu leur anse dont l'arrachement a laissé en bas une empreinte cordiforme. Ils ont les mêmes cercles concentriques fondus en relief sous le fond. Peut-être

les deux ustensiles sortent-ils du même atelier puisqu'ils ont non seulement le même profil mais les mêmes défauts de fabrication. La patine dans les deux cas est verte, plus belle à Anse qu'à Chalon où de gros grains de sable ont adhéré fortement partout. Ces vases sont des arnochoés à anse de forme probablement anguleuse, ce qui inciterait à les dater du milieu du II^e siècle¹⁴.

3. — Une patère en bronze (fig. 5^b, à g.), haute de 0,057, longue de 0,295 avec la queue, a été décorée, vers l'extrémité de celle-ci, de ciselures au trait représentant des godrons, des hachures et des fleurettes. Trois cercles concentriques en creux sont visibles sous le fond. Aucune patine ne s'est formée sur le métal qui paraît avoir été doré et auquel adhèrent seulement quelques dépôts noirâtres. Nous

d'Or]. De RIDDER, *Cal. br. du Louvre*, n° 2765 (Condrieu, Rhône).

(13) *Cal. du Musée de Chalon*, ouvr. cité, n° 435.

(14) Voir la stèle publiée dans la *Rev. archéologique*, 1937, 2, p. 223 et le vase n° 402 du Musée de Chalon ainsi que l'arnochoé du Louvre (de RIDDER, *Cal.*, II, n° 2697 et pl. 98), trouvée « remplie de monnaies du temps d'Hadrien ».



Fig. 5b. — Patère et casserole d'époque romaine trouvées à Anse.

pensons pouvoir dater cet ustensile du 1^{er} siècle de notre ère¹⁵.

4. — Une casserole (fig. 5^b, à dr.) mesure 0,247 avec la queue. Sa hauteur est de 0,077. Cette pièce de vaisselle est pourvue de cinq cercles concentriques en relief sous le fond et de deux autres plus petits, et creux à l'intérieur. Belle patine verte. L'extrémité de la queue est ajourée d'un demi-cercle qui montre des traces d'usure attestant que cette casserole a été suspendue à un clou ou bien à un crochet. La forme générale de l'ustensile (et singulièrement en ce qui concerne la queue dont les bords latéraux sont relevés) appelle la comparaison avec le n° 16 de Radnoti qui date ce modèle de 50 à 150 après J.-C.¹⁶.

(15) A. RADNOTI, *Die römischen Bronzegefäße von Pannonien*, Budapest, 1938, pl. 2, n° 7.

(16) *Ibid.*, pl. 4. On notera que le catalogue par FRÖHNER de la coll. J. Gréau, *Bronzes antiques*, 1885, p. 11, n° 35, fig., mentionne une casserole en bronze trouvée à Anse, qui s'ajoute ainsi à celles ici décrites.

5. — Une hache en fer (fig. 6, à g.) de charron ou de bûcheron, longue de 0,175, peut être attribuée à l'époque romaine, car elle est semblable à celle du Musée des Antiquités nationales (n° 28.991^c) trouvée dans la forêt de Compiègne et à une autre que nous

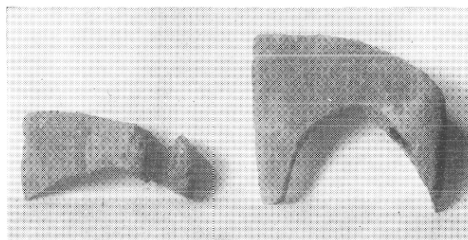


Fig. 6. — Haches en fer gallo-romaines trouvées à Anse.

avons recueillie dans les fouilles de Marloux, associée à du gallo-romain précoce et à du gaulois¹⁷.

(17) S. REINACH, *Cal. du Musée des Ant. nat.*, 2^e éd., I, fig. 272, n° 28.991^c, et *Gallia*, 1944, p. 33.

6. — Une autre hache de fer (fig. 6, à dr.), longue de 0,18, rappelle certains outils romains « de bûcheron ou de sabotier » de la même collection (n° 19405), ainsi qu'une hache découverte au sanctuaire de Sanxay (Vienne)¹⁸. Cette forme, caractérisée par une forte courbure inférieure et une hauteur fort grande du tranchant (ici 0,15), est rare.

7. — Un vase en terre noire, sans anses, haut de 0,12 et de profil caréné, appartient à un type de céramique de tradition celtique que M. J.-J. Hatt date de Claude à Domitien¹⁹. (fig. 7, à g.).

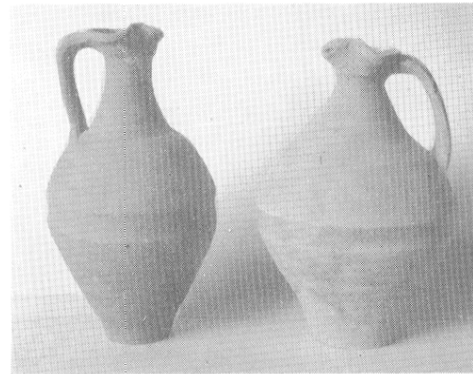


Fig. 7. — Vases en terre cuite trouvés à Anse.

8. — Plusieurs œnochoés en terre rouge à bec tréflé (fig. 7, à dr.), hautes de 0,29, ont comme caractéristique essentielle une cannelure horizontale creusée vers le milieu de la panse. Ce type, qui paraît rare ailleurs, est très fréquemment rencontré dans le lit de la Saône entre Chalon et Lyon. Le Musée de Chalon en possède d'assez nombreux spécimens qui doivent provenir de

horizontaux maladroitement tracés. H. 0,21²¹.

Ces découvertes fortuites paraissent

(18) REINACH, *Cal. cité*, fig. 272, n° 19405, et EYGUN, dans *Gallia*, II, 1944, p. 102, fig. 7, n° 12.

(19) J.-J. HATT, *Rev. Ét. anc.*, I, 1, 1949, pl. X, n°s 23 et 24.

(20) *Même ouv.*, pl. XII, n°s 23 et 24. Cf. *Bull. des Ant. de France*, 1933, pl. 133. Cette gorge horizontale a cependant des origines lointaines qui remontent à la période flavienne (79 à 97, après J.-C.), voir aussi HATT dans *Gallia*, XII, 1954, 2^e part., p. 328, fig. 7, n° 4.

(21) En achevant cet inventaire des trouvailles faites par M. Rebut, nous devons signaler que M. le Maire d'Anse nous a montré dans son petit musée municipal une épée de bronze incomplète et plusieurs pointes de lance en fer, paraissant les unes gauloises, les autres mérovingiennes. Ces armes, qui proviennent de la Saône, auraient été draguées dans les mêmes parages.



Fig. 8. — Pointe de lance et poterie mérovingienne trouvées à Anse.

révéler l'existence, légèrement en amont d'Anse, d'un lieu de passage sur la Saône, en relation, dès les temps protohistoriques, avec les établissements hallstattiens de Saint-Bernard, et plus fréquenté encore pendant l'occupation romaine. Mentionné en effet par l'itinéraire d'Antonin, le *castellum* d'Anse, sur la grande route de Lyon à Boulogne, était le point d'aboutissement d'un chemin secondaire qui, greffé sur la voie d'Agrippa, reliait la Saône à la Loire par Légny, Saint-Clément, Amplepuis, Pradines et Roanne²². Les riches mosaï-

(22) Pierre FUSTIER, *Rev. arch. de l'Est*, 1955, p. 71. Voir surtout C. JULIAN, *Les problèmes d'Anse*, dans la *Rev. des Ét. anciennes*, 26, 1924, p. 68-72 et P. WUILLEUMIER, *De Lyon à Mâcon*, *ibid.*, 41, 1939, p. 245-251.

ques mises au jour sur son territoire²³ sont parfois ornées d'attributs nautiques ou aquatiques (ancres, proues de navire, dauphins) qui pourraient rappeler le caractère particulier de l'activité régionale, de même que certain plomb trouvé dans la Saône, qui désigne vraisemblablement les *Asenses*, c'est-à-dire les habitants d'*Asa Paulini*, sous la forme *Ansenses*, montre l'importance religieuse et commerciale d'Anse²⁴. Si

(23) A. BLANCHET, *Inv. des mosaïques de la Gaule*, II, 1909, p. 16-17, nos 766-767.

(24) A. GRENIER, *Manuel*, II, 1934, p. 657, note 1. Cf. *même ouvr.*, I, p. 445 et 457. — Le plomb porte ANSENS', ce qui donnerait *Ansenses*, alors que l'itinéraire d'Antonin porte *Asa* et non *Ansa*; mais M. BLANCHET (*Bull. des Antiquaires de France*, 1904, p. 150) remarque que l'itinéraire fournit de mauvaises leçons.

l'on songe en outre que Jullian voyait dans le nom *Asa* un mot signifiant « quelque chose comme *port* », il apparaît possible non seulement qu'un port, mais que plusieurs ports²⁵ aient existé autour d'Anse et qu'ils aient été utilisés jusqu'à la période mérovingienne. Cependant le lieu où ont été dragués les objets considérés ne saurait être le port principal que Jullian situe avec vraisemblance à l'embouchure de l'Azergues, c'est-à-dire plus près du bourg et dans une position mieux favorable au mouillage. Comme l'endroit, faisant face à La Bruyère et dont les trouvailles ici décrites ont montré l'intérêt, se place dans l'axe d'un chemin venant de la vallée du Formans et se dirigeant vers Bourdelan d'Anse, il semble probable que c'était le point où ce chemin (d'origine préhistorique, mais sans doute encore suivi pendant l'occupa-

tion romaine) franchissait la Saône au moyen de bateaux ou d'un bac : rien ne subsiste des pilotis d'un pont et c'est seulement à 2.200 mètres en amont, vers Riotier, que se trouve, paraît-il, un gué.

II. GERGY (SAÔNE-ET-LOIRE)

M. Namin, garde champêtre de Gergy, a fait don tout récemment au Musée de Chalon d'une série d'objets de l'âge du Bronze, de Hallstatt et de La Tène qu'il a recueillis en 1955 des mains des dragueurs opérant sur la Saône à la hauteur du territoire de cette commune située à une douzaine de kilomètres en amont de Chalon. Il nous a fait connaître également quelques pièces gallo-romaines et barbares de même provenance. Voici l'inventaire de ces trouvailles.

Jullian (*article cité*) croyait que ce plomb est un jeton d'entrée à des jeux, ce qui prouverait qu'Anse « était, comme Alesia et d'autres bourgades, un rendez-vous de spectacles et partant, un sanctuaire et un lieu de marché ».

(25) Nous avons constaté qu'il en était ainsi aux abords de Chalon et que ces ports se confondent souvent avec des lieux de passage, notamment avec des gués (voir L. ARMAND-CALLIAT, *La Saône et l'histoire*, dans les *Annales de Bourgogne*, 1954, p. 111). Sur le déplacement des ports, voir JULLIAN, VIII, p. 226.

Bronze et Hallstatt. --- 1. --- Petite épée en bronze à soie plate avec rebords relevés (fig. 9). L. 0,41. Dans son état actuel, la poignée ne comporte que quatre trous ayant le plus souvent la forme d'une fente. Seul l'un d'eux, le plus petit, a conservé son rivet. La lame est pistilliforme avec échancrure à sa base ; la patine, vert olive. Bronze IV de Déchelette.

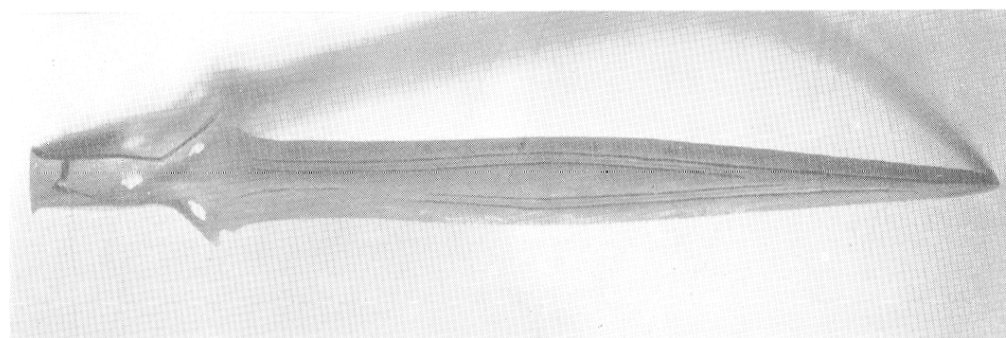


Fig. 9. --- Épée de l'âge du Bronze trouvée au gué de Bougerot près de Gergy. Musée de Chalon.

2. Vase en terre noire, haut de 0,064 (fig. 10, à g.) fait d'une pâte assez grossière, mélangée de grains de quartz, et modelée à la main. C'est une tasse dont la queue a été brisée, laissant un double arrachement très net. La civilisation des Champs d'urnes a produit souvent des petits récipients de ce

Il n'est pas sans évoquer non plus le matériel hallstattien de *Las Fados* (Aude)²⁸.

La Tène. — 1. — Épée de fer (fig. 11, en bas), longue de 0,865. La croisière est campaniforme et la soie terminée par un bouton. L'extrémité de la lame

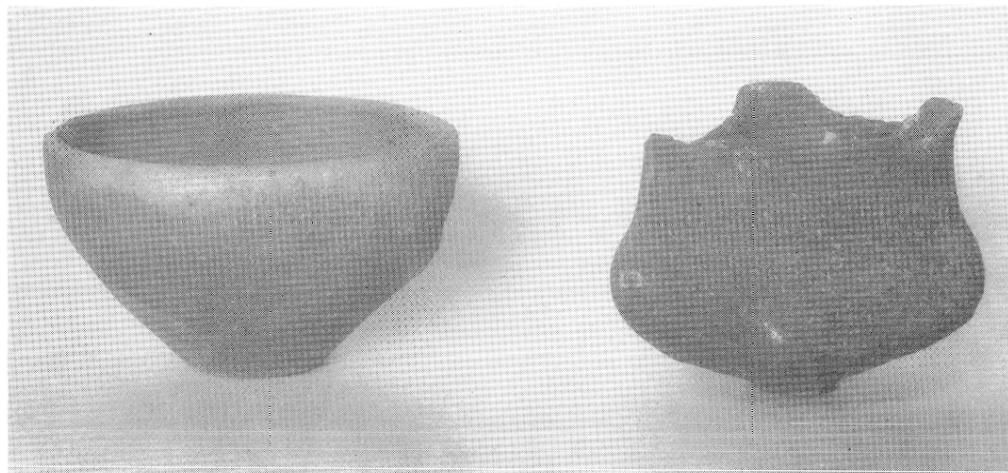


Fig. 10. -- Vases de l'époque des champs d'urnes trouvés au gué de Bougerot près de Gergy. Musée de Chalon.

genre²⁶, dans la Marne et l'Oise notamment.

3. — Autre vase en terre noire, obtenu également sans l'aide du tour et conservant dans sa pâte de gros grains de quartz (fig. 10, à dr.). H. 0,007. Il est sans anses, de profil caréné, à pied très étroit, creusé par-dessous. Plus original que le précédent, il s'apparente pourtant avec certaines poteries provenant des incinérations sous tumulus de Bouzemon (Vosges), que M. Kimmig date de la période tardive des Champs d'urnes²⁷.

(26) KIMMIG, *Rev. arch. de l'Est*, 1952, p. 146 (Bethéviller); 1953, p. 210-211 (Aulnay); 1954, p. 225 (Saint-Pierre-en-Chastres). Cette dernière station est l'époque des Champs d'Urnés II-III.

(27) *Ibidem*, 1952, p. 161, fig. 31, n° 7 (fin de Hallstatt).

n'est pas pointue ni tout à fait arrondie, mais bien triangulaire. La Tène II.

2. — Grande pointe de lance, draguée avec l'épée précédente et la pointe de lance suivante. Longue de 0,54, elle est caractérisée par sa forte nervure médiane tranchante (fig. 11, au milieu).

3. — Seconde pointe de lance (fig. 11, en haut) de même origine et de même type mais plus petite (L. 0,47). La nervure médiane est moins accentuée.

4. — Partie supérieure d'une amphore (fig. 12) en terre grisâtre, recouverte d'un engobe blanc. Haut. 0,13. Les

(28) O. et J. TAFFANEL, *Gallia*, VI, 1948, p. 16, fig. 18, n° 50.

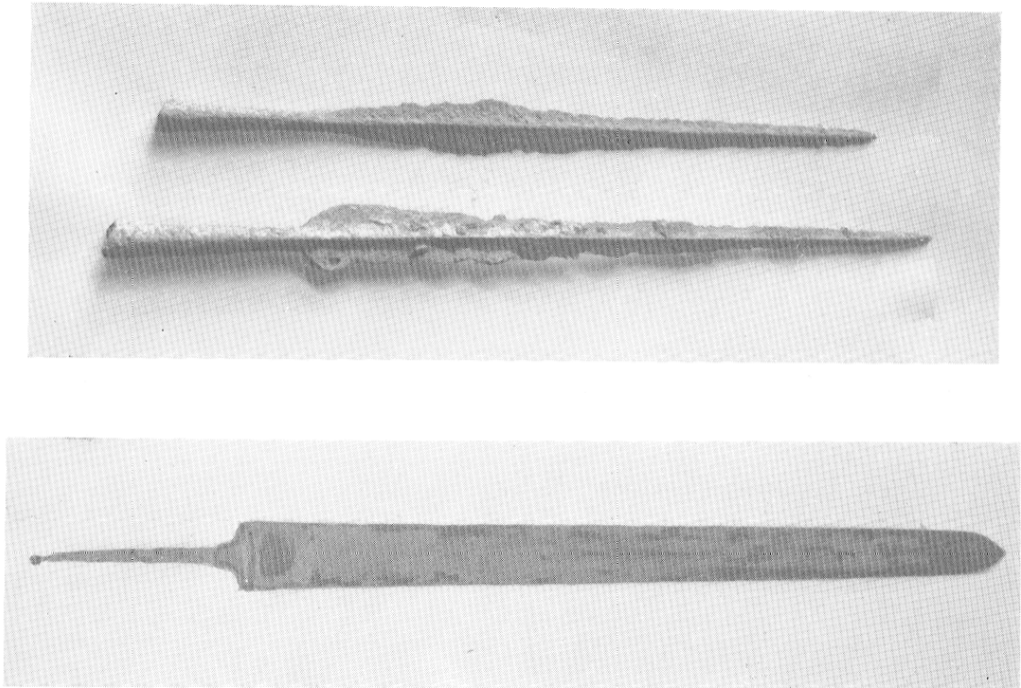


Fig. 11. Pointes de lance gauloises et épée de La Tène II, recueillies au gué de Bougerot. Musée de Chalon.

anses plates, minces et droites, sont tripartites. Le goulot, très rétréci, lui donne un profil fort curieux dont nous ne connaissons guère d'exemple. L'aspect des cannelures triples sur les anses et surtout la qualité de l'engobe, très pulvérulent, nous font attribuer ce débris à La Tène III ou au gallo-romain précoce²⁹.

Époque gallo-romaine. - - 1. - - Fond de vase en terre sigillée portant la signature OF. MACCA. Probablement s'agit-il de MACCARVS, potier qui, à la Graufesenque, travailla de Tibère à Néron.

2. - - Poteries communes diverses que nous avons vues, mais qui ne sont pas entrées non plus au Musée Denon.

(29) Cf. les cruches de Gergovie (*Gallia*, VI, 1948, p. 81 et VIII, 1950, p. 48, fig. 29).

Époque barbare. Cinq objets de fer, incontestablement mérovingiens et restés aussi à Gergy, paraissent constituer

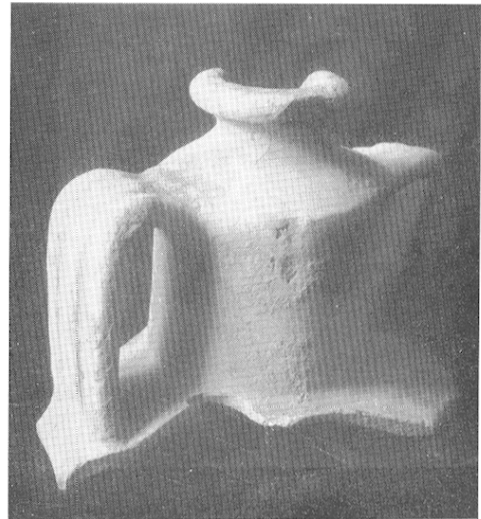


Fig. 12. Col d'amphore (La Tène III ?) trouvé au gué de Bougerot (H^r 0,13).

l'équipement d'au moins deux guerriers qui ont dû périr dans le fleuve, car deux crânes humains ont été ramenés en même temps par la drague.

1. — Épieu à crochets. L. 0,43.

2. — Autre pointe de lance sans crochets. L. 0,25.

3. — Scramasax à tranchant droit et dos courbe. L. 0,41.

4. — Couteau très usé. L. 0,22.

5. — Autre couteau plus petit. L. 0,15.

Tous ces objets protohistoriques, gallo-romains et mérovingiens ont été dragués dans la Saône en août 1955, sur un

espace très limité (fig. 13), se plaçant à 1 kilomètre au nord de l'embouchure du ruisseau nommé la *roye de Bougerot*, sur la commune de Gergy, c'est-à-dire approximativement à la hauteur de l'enceinte néolithique ou chalcolithique de Bougerot³⁰, formée d'un rempart en terre dessinant une ellipse appuyée au rivage. L'accumulation de ce matériel archéologique, et en particulier celui des armes, dans le lit de la rivière s'explique par l'existence d'un gué que les ouvriers de la drague ont repéré au même lieu et qui a été certainement le théâtre de combats à l'époque barbare, après l'avoir été dès l'âge de Bronze et l'âge du Fer ; car une coutume observée chez les Celtes comme chez les Germains voulait que les engagements militaires et les combats singuliers se livrassent de préférence non seulement sur les bords, mais au milieu même des eaux³¹. La lutte pour les gués est le type par excellence du combat celtique, et l'histoire nous apprend que les passages de la Saône étaient l'enjeu des guerres entre les Éduens et les Séquanes³². Les chroniqueurs du XII^e siècle se font encore l'écho de la persistance de cet usage militaire, commun aux Gaulois et aux Germains et qui se perpétua pendant le Moyen Âge proprement dit. Dans les épopées irlandaises, le duel ou le combat sur

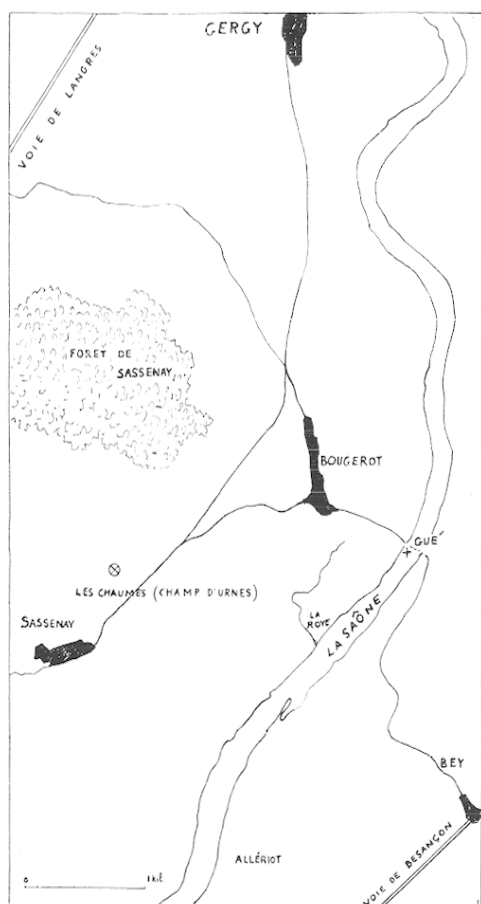


Fig. 13. — Carte de la région de Gergy indiquant l'emplacement des trouvailles au gué de Bougerot.

(30) *Dictionnaire arch. de la Gaule*, p. 444. M. le Dr M. Carlot, de Verdun, a reconnu dernièrement cette enceinte, et nous lui devons d'autres précisions notamment au sujet du gué, les drageurs de l'entreprise Montupet, dont le siège est à Verdun, lui ayant fait des déclarations formelles à ce sujet.

(31) René Louis, *Une coutume d'origine préhistorique, les combats sur les gués chez les Celtes et chez les Germains*, dans la *Rev. arch. de l'Est*, 1954, p. 186. Cf. LEBEL, même rev., 1953, p. 354.

(32) STRABON, IV, III, 2. Cf. JULLIAN, III, p. 138, n. 6.

le gué possède un caractère rituel, c'est une sorte de « jugement de Dieu », une ordalie par laquelle la divinité fluviale décide entre les adversaires ; aussi n'aurait-on pas osé reprendre au cours d'eau ou au génie qui le personnifiait les armes tombées et devenues en quelque sorte tabou³³. Ces textes permettent de comprendre la trouvaille d'un casque du VI^e siècle et d'une lance ou d'un angon sur le gué de La Truchère au voisinage de Tournus³⁴, et celle d'armes mérovingiennes diverses au gué d'Allériot³⁵. Les découvertes récentes de Bougerot que nous venons d'énumérer sont plus caractéristiques encore, car elles mettent en lumière la pérennité d'un passage de la rivière pendant une longue suite de siècles³⁶ et la présence d'armes appartenant justement à ces deux périodes — la celtique et la mérovingienne — durant lesquelles les combats sur les gués furent en faveur. Au reste, car il ne faut jamais systématiser, nous n'excluons pas l'hypothèse de quelques accidents de route pour une partie au moins des trouvailles d'objets divers, ni celle de l'existence de quelques postes de péage ; et cette observation est valable aussi bien à Anse qu'à Bougerot. On notera encore que près de Raconnay (hameau de Gergy comme Bougerot et comme lui

situé au bord de la Saône) se trouve le lieu-dit *La Varande*, toponyme vraisemblablement dérivé d'*Equaranda*, mot prélatin auquel on donne le sens de « limite d'eau »³⁷.

Il n'est pas sans intérêt non plus de jeter un coup d'œil sur les trouvailles faites précédemment autour de Bougerot et du gué qui nous occupe. On a déjà recueilli là beaucoup de haches polies (dont trois sont au Musée de Chalons), des pointes de flèche néolithiques en silex finement taillé (exposées dans les mêmes collections), ainsi qu'une épée de bronze draguée dans la Saône en 1873³⁸. Un tertre de sable, appelé le tumulus de Bougerot, a livré des monnaies de Vespasien, de Marc-Aurèle, de Commode et de Constantin, offertes au Musée Denon par un habitant du pays, M. Sacquet. Nous avons remarqué aussi, à la surface du sol, des débris de *tegulae* et de conduits d'hypocauste ; enfin on a déterré, avant 1862, un sarcophage de grès et des plaques-boucles damasquinées mérovingiennes³⁹. Il convient de rappeler d'autre part, et le fait est important, que le champ d'urnes de Sassenay⁴⁰, bien que situé sur une autre

(33) R. LOUIS, *loc. cit.*, p. 187-191.

(34) L. ARMAND-CALLIAT, *Le casque de La Truchère ou de Chalons-sur-Saône à l'Arsenal de Berlin*, dans le *Bull. de la Société des Amis des Arts de Tournus*, 1941, p. 193. Nous avions dès lors émis l'hypothèse que ce casque avait dû être perdu au cours d'un combat en 524.

(35) *Le Chalonnais gallo-romain*, 1937, p. 85. Ce gué est à 3 kilomètres au sud de celui de Bougerot.

(36) Le cas de Bougerot est tout à fait comparable à celui de Try, près de Dormans, sur la Marne. Cf. R. GANDILLOX, *Bull. de la Société des Antiquaires de France*, 1943-1944, p. 395.

(37) Nous Favons signalé dans les *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Chalons*, t. XXX, 1943, p. 156 Cf. P. Lebel, *Où en est le problème d'Equaranda, Equaranda*, dans *Romania*, t. LXIII, 1937, p. 145.

(38) Musée de Chalons, n° 143. « Trouvée dans la Saône, près de Gergy, à Bougerot, par M. Bonnardin, de Verjux ».

(39) *Le Chalonnais gallo-romain*, p. 158.

(40) Voir, outre *Gallia*, I, 1943, p. 31-32, notre note dans la *Rev. archéol. de l'Est*, 1952, p. 96 et КИММІС, même recueil, même année, p. 144. La fig. 24 de ce dernier article contient une double erreur : le tronçon d'épée provient de Granges et le couteau de Sassenay. D'autre part, nous avons retrouvé l'emplacement précis du champ d'urnes de Sassenay signalé par Fr. CHABAS, dans un manuscrit inédit : c'est le lieu-dit *Les Chaumes*.



Fig. 14. — Anse d'œnochoé trouvée dans la Saône près de Chalon. Musée de Chalon-sur-Saône.
Hauteur : 0 m. 27.

commune, n'est pas éloigné de plus de 2 km. 500 et se place sur la rive droite également.

En somme, à Bougerot comme à Anse, on est en présence de dépôts archéologiques dans la Saône qui sont certainement en relation avec les établissements protohistoriques ou historiques riverains. Ces gisements fluviaux ont pour origine des bacs (Anse) ou des gués (Bougerot) fréquentés pendant les mêmes périodes que les habitats tout proches. Et c'est cette concordance qu'il serait bien intéressant d'étudier tout le long du cours de la Saône, si les découvertes effectuées par les dragueurs nous étaient chaque fois signalées.

III. SUD DE CHALON

Pour terminer, nous décrirons ici une anse d'œnochoé en bronze (fig. 14) donnée, comme les antiquités protohistoriques de Bougerot, au Musée de Chalon par M. Namin. Elle a été draguée, il y a quelques années déjà, au sud de Chalon. Son principal mérite réside dans ses dimensions, très supérieures à la normale : 0,27, surtout pour une pièce ciselée. Elle est ornée, à la base, d'une protomé de lion et de palmettes ; en haut, d'un reptile enroulé, dont la tête manque. Le fauve dévore la patte d'un animal qui pourrait être un sanglier. Ce motif est à comparer avec le « manche de clef ou de miroir », trouvé à Berthelming (Moselle) parmi les ruines

d'une villa et représentant « un chien qui tient dans sa gueule un petit quadrupède ou un rat »⁽⁴¹⁾. Sur le bronze lorrain, le pelage a été traité en effet avec une technique très analogue à celle qu'on remarque sur le bronze chalonnais. Quant au thème du lion dévorant une proie animale, thème auquel on accorde volontiers en Gaule un caractère infernal⁽⁴²⁾, tout comme à celui du monstre androphage, il ne paraît pas avoir souvent constitué chez nous un ornement d'anse de vase⁽⁴³⁾. D'autre part, la forme générale et la dimension de l'anse montrent que le vase complet devait mesurer plus de 0,40, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne⁽⁴⁴⁾.

Au total, ces documents archéologiques, retirés des sables sur tout le cours de la rivière, peuvent fournir une contribution à l'étude de la protohistoire et de l'histoire saôniennes. Puisse leur publication inciter à une surveillance plus étroite des découvertes !

LOUIS ARMAND-CALLIAT.

(41) E. DELORT, *Gallia*, VIII, 1950, p. 162, fig. 5.

(42) Cf. P. LAMBRECHTS, *L'exaltation de la tête dans la pensée et dans l'art des Celtes*, Bruges, 1954, p. 62 et M. RENARD, *Fauves androphages*, dans *Hommages à J. Bidez et à F. Cumont*, coll. *Latomus*, II, p. 282.

(43) Comme ornement de couteau, voir REINACH, *Rép. de la statuaire*, IV, p. 468, n° 4 (Genève) 474, n° 4 (Argovie), 477, n° 1 (Le Caire) ; d'ustensile, V, p. 427 ; de vase (mais non d'anse), IV, 478 (Venise).

(44) Voir au Musée de Chalon, une anse unie trouvée dans la Saône (n° 411) qui mesure 0 m. 24 mais ne présente aucune ciselure.